

ACTUALITES

de L'Educateur

BILLET

VIOLENCE

Dans la cour de récré, on avait exigé de son copain un franc. Ce n'est pas une grosse somme, c'est vrai. Mais on ne peut pas admettre de céder comme ça, même pour un franc: Il a encouragé son copain à résister. Le lendemain on l'attendait, on se battait. Il a reçu plusieurs coups de ciseaux. Il a été très grièvement blessé. On a parlé de nous dans le *Dauphiné Libéré*, à la radio et même à la télé. Voilà pour les faits, à peu près.

Maintenant va venir le temps des déclarations, le temps des explications, le temps des revendications :

- Nos enfants sont en danger ? Personne n'est là pour les surveiller.
- Il n'y a plus de respect, plus d'autorité.
- Le grillage élevé cet été est inefficace, les éléments étrangers peuvent toujours s'infiltrer, exigeons qu'il soit électrifié, à la rigueur des policiers vérificateurs d'identité, à l'entrée.
- Il faut interdire les cuters et les ciseaux.
- Il nous faut des moyens, des postes et des locaux.

Il y aura une part de vérité dans ce fatras qui sera dit et revendiqué et cependant j'aurai peine à m'y associer. Je ne connais pas personnellement les protagonistes, mais je suis dans cet établissement depuis onze ans et je connais un peu leurs frères, leurs semblables, mes élèves. Si je sais la violence, la petite délinquance, la vantardise ou la lâcheté, je sais surtout la pudeur et la tendresse parfois sous la carapace de la minette ou du loulou. Je sais la solidarité, je sais la fraternité de ceux qui n'ont pas trop de chance. Je sais un peu les contradictions d'un adolescent écartelé.

Je ne pourrai me résoudre à ce que l'affaire soit classée avec l'arrestation du violent. Je ne peux penser que la paix sera assurée par la présence d'uniformes au portail d'entrée.

Je sais qu'on n'est pas violent comme ça, mais que cette violence (que je n'excuse pas) n'est qu'une réponse, dans un registre jugé naturel car celui auquel on est soi-même le plus souvent confronté. Le violent aux ciseaux est empêché de nuire dans l'immédiat, c'est sans doute ce qu'il faut commencer par faire. Et les auteurs de la violence initiale seront-ils aussi empêchés de récidiver ?

- Le technocrate irresponsable qui a choisi de faire édifier des établissements où devraient vivre 2 500 personnes, ne nous a-t-il pas infligé sa violence, et pour longtemps encore ?
 - Les architectes fous qui ont fait joujou avec ce projet ne nous imposent-ils pas par la violence leurs idées déconnectées ?
 - Et ceux qui tolèrent ou planifient les conditions de vie, de travail, de logement ?
 - Et ceux qui ont le pouvoir et acceptent que les jeunes entrent dans la vie active (comme on dit) par la porte de l'A.N.P.E. et du chômage ?
 - Et ceux qui déversent la violence, car elle se vend bien, en quadrichromie pour les bandes dessinées des petits, en décibels pour les adolescents, en papier imprimé, en ciné, en télé pour les plus grands ?
 - Et ceux qui nous font violence pour nous imposer des conditions de travail à la mesure de leurs plans, de leurs chiffres, jamais à la mesure des jeunes, de la vie ?
 - Et ceux qui attendent que tout soit possible pour commencer à faire ce qui est aujourd'hui possible ?
- Tout ceux-là (et quelques autres) pourront bien doctement condamner la violence.

Michel MELLAN

DE NOS CHANTIERS

LE TEXTE LIBRE



Notre travail aux rencontres de Caen a consisté à faire une lecture critique collective de ce qui a été rédigé depuis Chartres.

Cette lecture critique, véritable « mise au point » doit se prolonger par la rédaction définitive de ce qui a été lu, et qui devrait être terminée, si nous tenons nos engagements pour la Toussaint.

Nous n'avons jamais été très sûrs de ce que nous faisons cependant, au cours de la séance « Comment démarrer », les questions posées par les camarades recoupaient exactement les points que nous avons développés dans notre travail de critique et de mise au point. Nous avons reçu ainsi une évaluation positive de notre travail.

Mais, au cours de cette séance, nous avons ressenti certains manques dans ce que nous avons fait, surtout lorsque les plus jeunes nous ont interrogés. Nous avons été conduits à revoir le chapitre consacré aux problèmes liés à la pratique du T.L.

Il existe deux types de problèmes :

- ceux qui surgissent quand on débute (que nous avons très mal analysés),
- ceux qui surgissent tout le temps dès qu'on veut éviter de figer sa pratique du texte libre, ou dès qu'on veut agrandir le champ de l'expression des enfants.

Nous avons des documents sur le deuxième type de problèmes. Les camarades ont répondu. Nous en sommes à la phase du montage du chapitre qui précède la rédaction définitive.

Par contre, rien sur le problème du débutant d'aujourd'hui. Certains camarades, nous ont dit comment, ils ont débuté il y a quinze, dix, cinq ans. Mais

POURQUOI UNE NOUVELLE B.E.M.

Modification des conditions de vie
Modification des conditions de travail
Apports de la linguistique
de la psychologie
Apports de notre propre expérience

Avancement du travail

Contenu cerné, non rédigé
Contenu cerné, non rédigé
Fait
Non fait
Contenu cerné non rédigé

DESCRIPTION DES PRATIQUES ACTUELLES

Ecriture du texte libre Rédigé
Communication Rédigé
Prolongements du texte libre Rédigé
Mise au point Rédigé presque en entier, manque plus que le montage

LE TEXTE LIBRE S'INSERE DANS UNE PEDAGOGIE DE LA GLOBALITE

Fait

POURQUOI LE TEXTE LIBRE ?

Fait

PROBLEMES POSES PAR LA PRATIQUE DU TEXTE LIBRE Contenu non cerné
Phase de recueil de témoignages

aujourd'hui rien. Nous avons des promesses de participation à ce chapitre, faite par de très jeunes camarades. S'ils répondent tous, nous posséderons assez de matière pour rédiger ce sous-chapitre. Mais si, comme c'est souvent le cas, il y a beaucoup de défections, nous devons reprendre notre quête.

Heureusement que nous avons pris conscience de cet oubli à Caen. Aujourd'hui, on ne peut plus concevoir l'ouvrage sur le T.L. sans faire une place importante à ce problème. Chacun doit pouvoir se reconnaître dans tout ou partie du livre (surtout si on est débutant).

Nous avons fixé à Noël l'échéance pour le recueil de documents, et à Pâques celle de la rédaction.

Si nous tenons nos engagements, l'ensemble du travail devrait être terminé aux vacances d'été 80.

Resteront après les inévitables ajustements, les dernières touches. Ceci est un vœu. Je ne garantis pas que nous parviendrons à le réaliser.

Pour contact :

J. TERRAZA
Avenue de la Gare
84210 Pernes-les-Fontaines

APPEL sur le texte libre

Dans les groupes départementaux, faites connaître la réalisation en cours de ce livre, et sollicitez les camarades qui débutent pour qu'ils témoignent de leur pratique, de leurs difficultés, témoignages qui manquent pour parachever le livre. Que tous ceux qui démarrent la pratique du texte libre se donnent la peine de résumer en quelques lignes ou quelques pages leurs pratiques et leurs difficultés et le livre sur le texte libre paraîtra courant 80, début 81.

En retour, chacun bénéficiera de cette synthèse des expériences et des réflexions sur la pratique du texte libre, en 80, ce qui nous fera avancer et évoluer collectivement.

Alors, à vos plumes !

Adressez vos contributions à :
J. TERRAZA

Calendrier des rencontres I.C.E.M.

- 10-11 novembre 79 : réunion du C.A. I.C.E.M.-C.E.L., Paris.
- 19 décembre 79 : réunion du C.A. C.E.L., Cannes.
- 2-3 février 80 : réunion du C.A. I.C.E.M.-C.E.L., Paris.
- Entre les 6 et 12 avril 80 : journées d'études (lieu et dates à préciser).
- 31 mai - 1^{er} juin 80 : réunion du C.A. I.C.E.M. - C.E.L., Paris.
- Juillet 80 : stages de spécialité (à préciser).
- Fin août - début septembre 80 : stages de formation (à préciser).

LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES : CAPRICE ? ÉPOUVANTAIL ? OU PANACÉE ? NON ! OUTIL DE RUPTURE

Actuellement, on parle beaucoup d'équipes pédagogiques ; les discours les présentent souvent soit comme la solution à la crise de l'école, la panacée à tous les maux, soit comme une mode qui ferait fleurir un peu partout des équipes, un caprice en quelque sorte.

En ce qui nous concerne, nous n'avons pas voulu céder à une mode. Au sein de l'I.C.E.M., se sont constituées, depuis plusieurs années, des équipes pédagogiques, toujours plus nombreuses. Dès 1973, l'I.C.E.M., s'appuyant sur l'expérimentation menée, a déclaré prioritaire la constitution d'équipes pédagogiques.

Pour nous, travailler en équipe c'est développer une pédagogie coopérative, assurer une continuité pédagogique pour les enfants et les adolescents, favoriser l'autonomie des individus et des groupes, mettre en place les bases d'une autre école, une école qui respecterait les individus dans leurs rythmes propres et leur culture, une école qui leur apprendrait à devenir responsables, autrement dit, être en rupture.

Notre livre s'appuie essentiellement sur les pratiques quotidiennes des équipes. Ces témoignages montrent, sans taire les difficultés inhérentes à notre action, sans exclure la lutte nécessaire pour obtenir d'autres conditions de travail et de vie, que des choses sont possibles, dès maintenant, dans l'école.

La mise en pratique d'un tel projet rencontre, en effet, bien des difficultés ; elle se heurte à des réticences, à des peurs multiples se manifestant de nombreuses manières. L'équipe pédagogique serait donc un épouvantail ? Pourquoi ces peurs qu'elle déclenche à tous les niveaux ? Que remet-elle donc en cause, chez les individus et au sein des institutions, pour provoquer de tels remous ?

LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES : CAPRICE ? ÉPOUVANTAIL ? OU PANACÉE ? NON ! OUTIL DE RUPTURE.

Ce livre sortira prochainement chez Maspéro.

Pour vous, les premières pages du chapitre consacré à l'aspect formateur du travail en équipe...

L'équipe pédagogique est un lieu de formation pour ceux qui y travaillent, ses membres en priorité et en permanence, pour les intervenants, les stagiaires, les parents, tous ceux qui, attelés à un faire commun, acceptent de confronter, d'échanger sur les pratiques.

«Des années d'isolement ne préparent pas à un travail de groupe.»

Des instituteurs qui pratiquent dans leur classe une pédagogie basée sur une conception coopérative du travail, où la relation a beaucoup d'importance, fondée sur la communication, la responsabilité, ont rarement l'occasion de fonctionner sur le même mode au niveau adulte, car ils sont très vite arrêtés par la barrière des «il faut», «le programme», «l'inspecteur»... Aussi, pour les camarades qui réussissent à se regrouper dans une école, la vie coopérative n'est pas une évidence.

«Ce travail d'équipe engendre de nouveaux problèmes, car travailler avec d'autres, c'est accepter de se découvrir. Les partenaires sont des miroirs pour chacun : on est vu à tout moment.»

Pour que l'équipe soit une entité vivante et dynamique, des outils sont à créer, à expérimenter.

Pour comprendre en quoi cette vie de groupe est formatrice, étant bien entendu que la formation n'est pas seulement l'acquisition de techniques, de savoirs-faire, de connaissances théoriques, mais une connaissance de ce JE qui est au centre de l'acte pédagogique, il est peut-être nécessaire d'y opérer des coupes transversales à des moments précis.

La responsabilité

Quand les relations entre des individus travaillant ensemble sont de type vertical, la responsabilité est exercée à divers degrés par les «chefs», les autres étant des exécutants.

Il est bien évident que ce type de fonctionnement est incompatible avec un travail coopératif et qu'il n'est, en aucun cas, formateur pour les individus.

Dans la vie d'une école, les tâches à assumer sont multiples, elles procèdent de nécessités internes comme l'organisation matérielle, l'organisation d'ateliers, la comptabilité et d'exigences de relations extérieures avec les parents, la mairie, les organisations de quartier, les mouvements pédagogiques, l'administration.

Dans une équipe pédagogique dont le projet est la vie coopérative, ces responsabilités sont partagées. En effet, la gestion de l'école ne peut plus être l'affaire d'un seul (directeur, directrice, ou assimilés), mais de tous. Elle nécessite donc la suppression de toute hiérarchie par la répartition des responsabilités ; cette gestion collective devrait donc impliquer le reversement à l'équipe des indemnités de direction.

A l'intérieur de son domaine de responsabilité, de son champ d'intervention, chacun peut organiser, inventer, décider, exercer son initiative.

Cette prise de responsabilité est un élément très formateur au niveau :

- de l'expression orale : communiquer des informations, savoir se faire comprendre ;
- de l'expression écrite : lettres administratives, comptes rendus ;
- du pouvoir : à prendre, à laisser, déjà pris ;
- des initiatives, heureuses ou pas.

Ainsi, confronté à une responsabilité réelle, chacun peut affirmer ses possibilités, parfaire sa compétence dans un domaine, prendre conscience de ses limites pour mieux les dépasser, en tout cas, prendre une part active dans le groupe et, du même coup, y avoir une place clairement affirmée.

La responsabilité exercée par l'un devient une sorte de médiation entre lui et les autres. C'est un des fils qui permet de tisser des liens ou un réseau de communication entre les individus d'un groupe.

Nous sommes conscients que chacun des membres d'une équipe a des compétences diversifiées ainsi que des désirs d'action privilégiés. Il serait simple alors, de partager ces responsabilités suivant les désirs et les compétences. Mais nous pensons qu'il faut dépasser ce mode de répartition, tout en reconnaissant qu'il peut servir de point de départ.

Il est intéressant, en effet, qu'une équipe s'appuie et bénéficie des dominantes de chacun de ses membres. Mais nous pensons que chacun d'eux peut acquérir des compétences, pour peu qu'il soit confronté à l'exercice d'une responsabilité nouvelle.

Il nous semble donc essentiel qu'une responsabilité soit limitée dans le temps, de manière à ce qu'une véritable rotation puisse avoir lieu.

D'ailleurs, il ne nous paraît pas positif d'enfermer une personne au sein d'une responsabilité quelle qu'elle soit.

On nous opposera que le changement risque d'entraîner une efficacité moins grande de l'équipe, une perte de temps, qu'il est dommage de ne pas tirer parti au maximum des potentialités de chacun (autrement dit : «chacun à sa place !»).

En effet, la rotation des responsabilités entraîne ces risques, nous en sommes conscients, mais nous pensons que ces risques sont moindres pour l'équipe que ceux qu'entraînerait la cristallisation d'une personne maintenue à une même responsabilité pendant longtemps. L'exercice d'une responsabilité donne un pouvoir, et nous voulons que chacun puisse le vivre. Mais il faut reconnaître que certaines responsabilités peuvent être perçues comme plus importantes que d'autres parce que procurant un plus grand pouvoir (au niveau de l'information, de la perception sociale des autres...). Il est donc nécessaire que chacun puisse pratiquer ces responsabilités, en vivre le positif et le négatif.

Ce n'est qu'à cette condition que la vie collective se développera, au détriment de la passivité, entraînant par là-même un changement des mentalités extérieures à l'équipe.

Ainsi, le service technique de la mairie, le personnel de service, les parents, s'habitueront à ne plus s'adresser à la directrice ou au directeur ; ils connaîtront le changement de responsabilités ; l'inspecteur, les collègues directeurs en particulier, devront compter avec la coordinatrice, ou le coordinateur, tout en sachant que celle-ci, celui-ci, ne fonctionne que deux ans.

Ce changement des mentalités demandera énormément de temps, mais il est nécessaire de prouver à soi-même et aux autres que chaque individu peut devenir responsable et prendre pouvoir et parole. C'est possible.

Nous savons que la rotation des responsabilités provoque des tâtonnements pouvant être source de perte de temps, de régressions. Nous le savons, mais les tâtonnements, le droit aux erreurs sont formateurs lorsqu'ils se font au sein d'une équipe coopérative, faite de membres responsables, pratiquant régulièrement la concertation et l'aide réciproque...

L'Éducateur

**Pédagogie
FREINET**

Une revue qui est un outil de formation pour tous les éducateurs

Si vous vous posez ces questions...

L'Éducateur vous concerne

• **Comment démarrer en pédagogie Freinet ?**

- Dossier : Premiers regards sur la P.F. (n° 1).
- Pratiquer la P.F., qu'est-ce que cela signifie (n° 2).
- Redémarrage au second degré (n° 8).

• **Comment faire en maternelle ?**

- Les ateliers (n° 5)

- Création manuelle (n° 3).

- En français en 6^e (n° 8).

• **Le journal scolaire**

- Dossier : Le journal scolaire en 80 (n° 7).
- Tâtonnements à l'imprimerie (n° 8).

• **La correspondance**

- Correspondance multiple (n° 6).

• **La formation**

- Les écoles normales (n° 1 et 7).
- Les stages I.C.E.M. (n° 8).
- En zigzag à travers le congrès (n° 5).
- La formation au Québec (n° 6).

• **La ségrégation scolaire**

- Dossier : Enseignement spécial (n° 4).

• **L'inspection**

- Vive l'inspection, ma mère (n° 1)

- Visite entre voisins (n° 3).
- La correspondance (n° 5 et 6).
- Les pictogrammes (n° 6).
- **La lecture**
 - Au C.P., trois mois après (n° 2).
 - La méthode naturelle (n° 5).
 - Des livres pour nos enfants (n° 2 et 6).
 - Rafi Rosen et ses livres anti-secrets (n° 3).
 - Des livres de poésie (n° 4).
 - J magazine (n° 8).
- **L'expression libre**
 - L'entretien (n° 3).
 - Dessin brut et/ou art enfantin (n° 5).
 - Expression et audiovisuel (n° 5).

- L'orthographe
 - Pour une autre pédagogie (n° 2 et 5).
 - Le dictionnaire «J'écris tout seul» (n° 8).
- **Les maths**
 - Comment je fais au C.M. (n° 8).
- **Quels outils pédagogiques ?**
 - Des outils déclenchant une réflexion pédagogique (n° 3).
 - Approfondir notre stratégie de la documentation (n° 1).
 - Les B.T. de géographie (n° 3).
 - Les B.T. d'histoire (n° 3 et 4).
 - Les documents audiovisuels (n° 2).
 - Pour tout classer (n° 6).
 - Les cartons d'emballage (n° 5).

- Je suis indigne (n° 2).
 - Propositions d'actions de l'I.C.E.M. (n° 5).
 - **La pédagogie et la société**
 - Education et démocratie (n° 3).
 - La politique du bouc émissaire (n° 2).
 - Et l'enfant ? (n° 4).
 - **Et à l'étranger ?**
 - Panorama international (dans chaque numéro).
- Et puis :
- des fiches technologiques,
 - des comptes rendus de lectures,
 - des informations sur les chantiers de l'I.C.E.M.

**Mais vous ne trouverez pas
L'Éducateur dans les kiosques**

ALORS

ABONNEZ-VOUS

15 numéros : 84 F (étranger : 99 F)

**Adresser le chèque à P.E.M.F. Boîte postale 66
06322 Cannes La Bocca - C.C.P. Marseille 1145-30 D**

La commission OUTILS communiqué :

INVENTAIRE DES OUTILS EN COURS D'ÉLABORATION

RÉPERTOIRE DES OUTILS EXPÉRIMENTAUX

Ce service est ouvert aux travailleurs isolés ou à des groupes mettant au point des outils qu'il n'est pas possible d'éditer dans l'immédiat mais qui peuvent entrer dans un circuit d'échange. Ceux qui mettent l'outil au point peuvent ainsi recevoir critiques et suggestions, trouver une aide à la mise au point définitive. Ceci permet aussi à ceux qui en ressentent le besoin, de disposer d'un outil correspondant à leurs désirs. La commission «Outils» du

C.A. I.C.E.M.-C.E.L. tente de répertorier tous les outils expérimentaux. Elle n'a pas tout détecté. Si certains d'entre vous veulent entrer dans le circuit, il n'est pas trop tard.

Vous pouvez écrire à Alain EYQUEM, école Le Puy, 33580 Monségur.

Voici, pour l'instant, les outils dont vous pouvez disposer moyennant une participation aux frais et à la mise au point desquels vous pouvez participer. Il nous a paru évident d'exiger que pour bénéficier de ce service, il faille être actionnaire C.E.L.

INTITULÉ DE L'OUTIL	A QUI S'ADRESSER ?
Fichier coopératif second degré 1 ^{er} cycle GRAMMATICA.	Mauricette RAYMOND, Les Cardelines, Le Rocher du Vent, 84800 Saumane.
Fichier second cycle et formation permanente RETORICA.	Roger FAVRY, Rétorica, lycée technique 82017 Montauban.
Fichier économie C.M. - 1 ^{er} cycle.	Lucien BUESSLER, 14 rue Jean Flory, 68800 Thann.
Fiches de travail histoire-géographie, 1 ^{er} cycle et seconde.	Dominique VERDIER, Le Bourg, 15380 Saint-Aubin-des-Bois.
Fichier math 6 ^e .	Roselyne BLANDIN, 15 allées Mozart, 44800 Saint-Herblain.
Livrets autocorrectifs second cycle.	J.-C. RÉGNIER, bât. F, apt 8, Z.U.P. Le Plessis, 71300 Montceau-les-Mines.
Fichier poésie.	Patrice BOUFFLERS, place de l'Eglise, 90120 Morvillars.
Gerbe de textes libres.	Patrick BARROUILLET, Mombrier, 33710 Bourg-sur-Gironde.
Fichier phonétique C.P.	Pierre HOUZES, 6 rue des Capucines, 59390 Lys-lez-Lannoy.
Fiches de lecture à partir du C.P. et du C.E.	Nicole RUELLÉ, 65 rue de Foussard, Tavers, 45190 Beaugency.
Fichier répertoire de livres lisibles, 1 ^{er} cycle.	Mauricette RAYMOND.
Livret de lecture pour petits du Groupe Girondin.	Chantal EYQUEM, école Le Puy, 33580 Monségur.
Fiches d'incitation au dessin.	Anto ALQUIER, 32400 Riscle.
Fichiers orthographe niveau A et B.	Jacky VARENNE, école de Verlin, 89330 Saint-Julien-du-Sault.
Fichier math niveau A.	Josette POMÈS, 48 rue de Langelle, 64100 Lourdes.
Dictionnaire de la pédagogie Freinet.	C.E.L., Daniel LE BLAY.
Outils de musique.	Gérard PINEAU, Noailles, 19600 Larche.
Jeux commission manuelle et technique : - «Le budget familial» - «Jeu de diététique» - «Jeu d'initiation programmée au dessin technique».	Alex LAFOSSE, 69 rue Jean Jaurès, Cou-louneix, 24000 Périgueux.

FRANÇAIS

• **Fiches d'incitation** (à partir du F.T.C.) : 80 fiches ont été élaborées. Reste à exploiter les annonces publicitaires (écrites et orales), les slogans politiques, les fiches poésie... Reste d'autre part à mettre au point un circuit critique, une diffusion plus large, un calendrier d'édition. Un tri a été fait au C.A. du 11 novembre 1979.

Responsable : Claude GAUTHIER, Dirol, 58190 Tannay.

• **Livrets programmés A, B, C, D, E** : Une quarantaine de camarades sont actuellement inscrits à ce chantier. Un dossier récapitulatif a été envoyé à tous ces camarades au lendemain du congrès par Jean-Paul BLANC. Le travail se fait donc actuellement dans plusieurs départements. Jean-Paul a déjà reçu des livrets, mais l'on ne pourra juger de l'avancement des travaux qu'à la fin du trimestre.

Livrets à l'expérimentation : le pronom, le temps, le lieu, la forme interrogative.

Livrets à la rédaction : le passif, la cause, le lieu (suite), les pronoms (suite), les billets qu'on s'envoie, la forme interrogative (suite), les déterminants, le sujet.

Responsable : Jean-Paul BLANC, Lambisque, 84500 Bollène.

• Fichiers d'orthographe :

Niveau A : Stade de mise au point définitive. 80 fiches ; tirage avant édition pour correction. Vente sous cette forme à Caen, au stand des outils expérimentaux : gros succès et mise en relation des acheteurs et des créateurs : une circulaire du chantier ayant déjà été envoyée à toutes les personnes contactées, ce qui a élargi considérablement le champ d'expérimentation. Edition définitive en 1980.

Niveau B : 33 fiches expérimentales sont réalisées et tirées. En vente aussi au stand des outils expérimentaux au congrès. Même opération que pour le niveau A. 100 fiches en projet.

Niveau C : En vente à la C.E.L. sous sa forme définitive.

Responsable de la série : Jacky VARENNE, école de Verlin, 89330 Saint-Julien-du-Sault.

• **Livrets d'orthographe, niveau D et E** : Edition définitive de 27 livrets autocorrectifs et programmés (les homonymies grammaticales) + un livret de pistes d'utilisation pour le maître. En vente à la C.E.L.

En projet une série verbe et conjugaison. *Responsable* : R. BOLMONT.

• **Fichier de lecture pour les petits, niveau B** : 40 fiches sont déjà prêtes et ont été expérimentées dans le département concerné par le chantier. Ce sont des jeux de lecture à partir du C.P. : B.D., textes libres, textes d'auteurs, poésies, comptines, recettes, pub, catalogue, lecture rapide, plans... Prévision d'un tirage plus important pour expérimentation. 10 fiches en maquette ont été préparées par le groupe de travail.

Responsable : Nicole RUELLÉ, 65 rue de Foussard, Tavers, 45190 Beaugency.

• **Fiches de lecture niveau E (1^{er} cycle)** : Fichier répertoire de livres lisibles au premier cycle du second degré. Fichier analytique : quelques phrases d'analyses sur chaque livre pour en connaître le contenu et le niveau (regroupement de critiques déjà parues dans *L'Éducateur* et *La Brèche* entre autres).

Responsable : Mauricette RAYMOND, Les Cardelines, Le Rocher du Vent, 84800 Saumane.

• **Bibliothèque enfantine** : Une série est en chantier. Elle sera plus facile que les existantes : 10 pages au lieu de 18. Le tirage en sera plus beau (couleur), et certains livrets

seront illustrés par des adultes pour être plus significatifs.

Responsable : Marie-Thérèse FUNEL, école des Censiés, 83170 Brignoles.

• **J Magazine** : L'équipe de travail travaille actuellement aux maquettes n° 7, 8, 9 et 10 afin de boucler le planning de l'année.
Responsable : Chantal EYQUEM, école Le Puy, 33580 Monségur.

• **Livrets de lecture en espéranto** : 3 livrets viennent d'être tirés à 1 000 exemplaires (un livret français, un polonais, un portugais). Chaque livret est tiré dans la langue d'origine + un en espéranto + un encart en français. Deux livrets sont en fabrication : un livret suédois et un livret breton.

Responsable : Jean-Claude BOURGEAT, 32 Saint-Puy.

• **Retorica** : Fichier de lecture et travail thématique et méthodologique. Niveau : second cycle et formation permanente.

Responsable : Roger FAVRY, lycée technique, 82017 Montauban.

• **Fichier lecture C.P.** : Jeux de lecture phonétique. En expérimentation.

Responsable : Pierre HOUSEZ, 6 rue des Capucines, 59390 Lys-lez-Lannoy.

• **Grammatica** : Fichier coopératif premier cycle. L'équivalent de *Retorica* pour les classes de la 6^e à la 3^e.

MATHÉMATIQUE

Premier degré :

• **Cahiers de techniques opératoires, niveau C** : 5 cahiers en cours d'édition. Niveau D : En préparation en collaboration avec le second degré.

• **Atelier math** (reprise des anciennes bandes) : 20 livrets niveau B, en cours d'édition. Niveau C : en préparation.

Responsable : B. MONTHUBERT, 60 Résidence Jules Verne, 86100 Châtelleraut.

• **Fichier niveau A** : Une quarantaine de fiches sont en expérimentation. Elles sont destinées principalement aux enfants qui ne savent pas lire. Ce sont des dessins d'enfants choisis pour leur intérêt mathématique.

Responsable : Josette POMÈS, 48 rue de Langelle, 65100 Lourdes.

Second degré :

• **Livrets autocorrectifs, niveau 6^e** : Une série de livrets de 32 fiches est en chantier : 1 livret est prêt à l'édition (constructions géométriques et usages des instruments). Trois

autres sont en élaboration (utilisation de parenthèses dans les calculs numériques : 2 livrets ; proportionnalité : 1 livret).

Responsable : Roselyne BLANDIN, 15 allées Mozart, 44800 Saint-Herblain.

• **Livrets autocorrectifs, niveau 3^e** : 1 livret vient de paraître (le n° 45 : Applications affines), en vente à la C.E.L.

3 autres sont prêts à l'édition (Théorème de Pythagore ; Equation et inéquation à une inconnue ; Racine carrée).

1 livret est en cours d'élaboration : Trigonométrie.

Responsable : Colette MARTIN, Les Echallats, Flat, 63500 Issoire.

• **Livrets pistes de recherches mathématiques** : 1 livret vient de paraître dans l'optique des nouveaux programmes de 6^e : le n° 44 (16 fiches de travail).

Un deuxième livret est en préparation.

Responsable : Edmond LÉMERY, 64 boul. Berthelot, 63000 Clermont-Ferrand.

• **Les dossiers ouverts de La Brèche** : Un sur l'autocorrection au second cycle (J.-C. RÉGNIER).

Un autre sur la libre recherche (E. LÉMERY).

• **Livrets autocorrectifs second cycle** : Un livret en chantier pour l'année 1980 : Les espaces vectoriels.

Responsable : Jean-Claude RÉGNIER, Le Plessis, bât. F, appt 8, 71300 Montceau-les-Mines.

ÉVEIL - DIVERS

• **F.T.C.** : Le département 63 travaille en priorité à la série **Electricité** afin par la même occasion de réactualiser la boîte de travail **électricité** (qui mérite elle aussi d'être modifiée).

Responsable : Daniel CHEVILLE, école Saint-Pierre-le-Chastel, 63230 Pontgibaud.

Série Histoire : série de 48 fiches en préparation à partir des fiches existantes et d'autres fiches rassemblées depuis.

Responsable : Pierre BARBE, école 33580 Monségur.

Il est souhaitable que ces deux séries soient prêtes en début d'année 1980, afin que le prochain bulletin d'abonnement comporte une information sur le F.T.C. (suite au dernier bulletin d'abonnement qui annonçait la fin du F.T.C. en tant que périodique).

• **Classeur Analyse du réel ou un nouvel outil** : «Je connais mieux ce qui m'entoure».

Responsable : Robert LAVIS, école de Pransles 07000 Privas.

• **Fichier Création manuelle et technique** (ou Fichu-Fichier) : Tri des fiches F.T.C. existantes pour refonte (une quarantaine environ). Une quinzaine d'autres fiches vont être envoyées pour expérimentation (format F.T.C.). Stage cet été à Sarlat.

Responsable : Alex LAFOSSE, 69 rue Jean-Jaurès, Coulouneix, 24000 Périgueux.

• **Fichier Technique d'impression et d'arts graphiques** (F.T.I.A.G.) : En vue d'une édition, remaniement sur une année à partir de ce qu'il est. Travail réparti en plusieurs groupes pour une nouvelle formulation, de nouveaux clichés, classement, etc.

Responsable : Lucien BUESSLER, 14 rue Jean Flory, 68800 Thann.

• **Fiches de dessin** : 25 fiches d'incitation (style F.T.C.). Tirage limité pour expérimentation de ces fiches revues et corrigées à Chartres. Fiches toutes vendues au stand des outils expérimentaux durant le congrès. A expérimenter avant le 15 février.

Responsable : Anto ALQUIER, 32400 Riscle.

• **Pour tout classer** : Refonte en cours de la brochure, article à paraître cette année dans *L'Éducateur*.

Responsable : Marie-Claire TRAVERSE Brochard, Camarsac, 33750 Saint-Germain-du-Puch.

• **Fichier Economie** (niveau C.M. - 1^{er} cycle) : 20 fiches existantes, d'autres en projet. Le chantier d'élaboration et de mise au point peut reprendre son travail dès que des camarades intéressés se joindront à nous.

Responsable : Lucien BUESSLER, C.E.S. Jean Flory, 68800 Thann.

• **F.C.A.** : Fichier coopératif d'animation : Au congrès, mieux que prévu, 23 fiches ont été élaborées, rédigées pour constituer 30 premiers fichiers. La souscription a commencé au congrès. Pendant les rencontres 30 fiches dans le secteur Animation avaient été mises au point et envoyées à Cannes. Ainsi 60 fiches sous leur forme définitive seront livrées dans le courant du premier trimestre à ceux qui auront souscrit.

Durant le congrès, un stand s'est tenu pour présenter les fiches et discuter de leur utilisation.

Responsable : Michel RIBIS, La Cardeline, 83230 Bormes-les-Mimosas.

Point établi après le congrès, octobre 1979. Commission «Outils», Alain EYQUEM, école Le Puy, 33580 Monségur.

PÉDAGOGIE INTERNATIONALE

GRANDE-BRETAGNE

L'ethnocentrisme scolaire

Bien que 4 % de la population scolaire soient d'origine africaine ou indienne, aucune modification des programmes scolaires n'a été prévue qui en tienne compte. On fait, dans les études, une large place à la Rome et à la Grèce antiques mais on ne souffle mot des cultures africaines ou asiatiques.

L'ethnocentrisme de l'enseignement britannique (et français ?) ne peut qu'aliéner et handicaper les élèves de couleur coupés de leurs valeurs et de leurs traditions. Il en ré-

sulte une frustration et une perte de confiance en soi qui marquera leur accès à la vie professionnelle (ou au chômage). Le Parti Travailleur a décidé de déclencher, depuis les élections perdues en juin, une campagne d'assistance aux minorités de couleur. Le fait que les groupes d'entraide et d'autodéfense se multiplient parmi celles-ci apporte la preuve que ce que l'Etat fait pour eux est insuffisant. Dans l'enseignement public, par exemple, il faudra envisager d'augmenter le pourcentage des maîtres issus des minorités : actuellement on ne compte qu'un instituteur d'outre-mer sur sept cents alors qu'il y a un élève étranger sur vingt-cinq dans les classes.

Sources : *The Teacher*, 13 juillet 1979.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE

Puissance paternelle ou assistance familiale ?

Au printemps dernier, le Parlement de la République Fédérale a adopté par 207 voix (sociaux-démocrates et démocrates libres) contre 182 (partis chrétiens C.S.U. et C.D.U.) un nouveau code de la famille qui tient compte davantage des besoins et des droits de l'enfant.

Il ne sera plus possible dorénavant à des

parents qui ont mis en nourrice un enfant, pendant plusieurs années, de le reprendre brutalement, sans ménager une période de transition. De même un adolescent de quatorze ans pourra décider avec lequel des parents séparés il souhaite vivre. Il sera également, à cet âge, en droit de refuser un traitement médical ou une profession ou un cycle d'études que ses parents voudraient lui imposer.

Les droits de la famille sont un excellent cheval de bataille lors des campagnes électorales à tous les degrés. Mais au-delà des plaidoiries il convient d'avoir à l'esprit quelques chiffres dramatiques qui illustrent le malaise et la misère des jeunes (on souhaiterait le même souci statistique en France) : chaque année 7 000 enfants sont retirés à leur famille pour absences de soins ou brutalités dont 1 700 victimes de sévices graves. 40 000 cas d'enfants maltraités sont signalés à la police qui enregistre par ailleurs 500 suicides d'enfants correspondant à plusieurs milliers de tentatives.

Sources : *Pariser Kurier*, 15 juin 1979.

F.I.M.E.M.

La fédération des mouvements d'École Moderne et l'inspection

Nos camarades hors-frontières ont l'occasion de lire dans les publications de l'I.C.E.M. et même dans la grande presse française ou de leur pays, les incidents qui se sont produits en France et en Espagne entre les enseignants et l'administration scolaire à l'occasion d'inspections. Selon le système éducatif propre à leur pays, ils sont étonnés ou pleins d'espoirs. Étonnés lorsque, dans des pays comme le Canada, les U.S.A., la plupart des pays nordiques ou anglophones, ils apprennent que des notes et des rapports sont infligés à des enseignants. Pleins d'espoirs lorsque cette lutte leur apparaît comme une étape vers une école démocratique qu'ils souhaitent dans leur propre pays. Les uns et les autres ne se doutent pas qu'ils peuvent apporter aux enseignants en lutte des arguments puisés, non dans des secteurs pilotes mais dans la réalité quotidienne et qui prouvent qu'on peut supprimer l'inspection des écoles sans empêcher la planète de tourner ni les écoles de fonctionner. La F.I.M.E.M. lance une grande enquête à ce sujet et souhaite que par elle se manifeste notre solidarité.

La mise en cause de l'inspection découle logiquement des prises de position de mai 1968, rédigées sous forme de manifeste, affiché en Sorbonne :

DÉCLARATION DES DROITS DES TRAVAILLEURS EX-ÉTUDIANTS, EX-PROFESSEURS, EX-OUVRIERS

Article premier. — Tout détenteur d'un savoir-faire - culture est tenu de rendre en tant qu'individu ce qu'il a reçu à titre de privilège de la société.

Article deux. — L'éducation est décrétée à partir de ce jour, permanente, gratuite, obligatoire à tout âge.

Article trois. — Plus aucun examen n'est nécessaire ; le contrôle des connaissances est permanent grâce à l'encadrement massif se substituant à l'enseignement magistral et

didactique, ceci à tous les niveaux. Plus aucun censeur ni inspecteur n'est nécessaire, le contrôle étant permanent de la base au sommet.

Dans le contexte politique et social de la France de l'époque, ce texte ne pouvait avoir qu'une valeur prophétique, car on ne supprime vraiment que ce que l'on remplace. En l'occurrence, il s'agit de remplacer un contrôle central, hiérarchique et bureaucratique par une régulation démocratique : la concertation entre enseignants, parents, élèves et administrateurs. Cette régulation démocratique, on la trouve, paradoxalement plus aisément dans le tiers monde que dans les pays industrialisés. Dans un village africain ou sud-américain, là où le pouvoir central est incapable d'assurer l'enseignement en zone rurale, des parents s'entendent pour construire et entretenir une école. C'est un constat et non un exemple car l'indigence d'une telle école en limite singulièrement le rendement. Du moins vit-elle en symbiose avec le milieu. Dans des pays à démocratie directe, comme la Suisse, la tendance à une homogénéisation cantonale puis supra-cantonale est manifeste : il s'agit dans une société industrielle à forts déplacements de population de garantir l'équivalence des diplômes et des cursus. L'inspection est précisément un des rouages de cette centralisation hiérarchique mais il ne s'y attache pas inévitablement l'obligation de contrôler étroitement le personnel à l'aide de rapports et de notes. Dans de nombreux pays en voie de développement l'inspection est utilisée pour faciliter l'implantation d'écoles et de méthodes pédagogiques que la population refuse, au départ (en particulier en ce qui concerne l'alphabétisation des filles). Mais il est de la nature de tous les pouvoirs de viser à un centralisme excessif et déshumanisant contre lequel réagissent à juste titre les mouvements auto-gestionnaires, écologiques, régionaux. A l'opposé, les concentrations économiques, les multinationales accélèrent les phénomènes hiérarchiques. L'avenir de l'école démocratique est donc lié étroitement au succès des tentatives économiques visant l'autogestion car les parents vivent difficilement un modèle scolaire coopératif s'ils ne sont pas eux-mêmes les artisans, dans leur travail, de ce même modèle. Une pédagogie qui flotte dans l'irréel se casse vite la figure.

Les raisons d'un anachronisme

On peut soutenir qu'en France, la majorité des instituteurs estime que l'inspection est anachronique, inefficace, incapable de faire progresser les maîtres. Le journal *Le Monde* signale (22 juin 1979) que « lors d'une enquête menée en 1975 par la section départementale du S.N.I. auprès de 1 903 instituteurs, plus des deux tiers (1 267) se sont déclarés contre la notation, c'est-à-dire contre l'inspection sous sa forme actuelle, dont la note détermine parfois toute une vie ». Et pourtant dans les congrès de ce même syndicat majoritaire, la suppression de l'inspection n'est pas revendiquée. Comment s'expliquer cette contradiction ? Pour schématiser disons qu'il y a à cela un certain nombre de raisons historiques :

1. La crainte de l'intervention des notables. — Quand on parle de la participation des parents, on ne peut pas ignorer que parmi ceux-ci ce sont les « notables » souvent qui veulent imposer leurs volontés. A la naissance de l'école publique, l'instituteur avait beaucoup à faire pour se débarrasser de la contrainte du clergé, du maire et comptait sur l'inspecteur pour les délivrer de leur tutelle.

2. L'utilisation, à la demande des représentants du personnel, de barèmes lors des avancements et des mutations. — Ces barèmes faisaient intervenir une « note de

mérite » justifiée par un rapport afin de départager les candidats. Cette procédure illusoire (une note est inévitablement subjective et liée à l'accident de l'inspection) a, actuellement, pour principal effet d'interdire la formation d'équipes pédagogiques. Le contrôle que prétendait ainsi opérer le S.N.I. est faussé.

3. Ayant été notés toute leur jeunesse, les enseignants notent à leur tour et sont notés par un inspecteur qui est à son tour noté par un inspecteur général, lui-même approuvé ou désapprouvé par un ministre. C'est la perfection de la pyramide hiérarchique... L'esprit policier règne partout (voir encadré).

Des explications ne sont pas des justifications. On doit admettre que l'évolution en cours va dans le sens de la prise de conscience des responsabilités plus que dans la docilité à l'appareil bureaucratique. Plus les enseignants, les parents et les élèves seront conscients de ce qu'ils font, moins ils souhaiteront se placer sous une autorité anonyme. Cette tendance se vérifie dans les réunions de coopératives de classe, les concertations des équipes pédagogiques, les réunions de parents si elles échappent au formalisme de certains conseils d'école. Comment ces îlots auto-gestionnaires vont-ils évoluer ou survivre dans une société bloquée ? C'est toute la question. Car l'école reproduit l'organisation sociale et l'anarchie y est tolérée comme les prix sacrifiés dans un super-marché : « un îlot de pertes dans un océan de profits ».

Valeur et limites des mouvements provos

Pour accélérer les transformations, deux syndicats (le S.G.E.N. et le courant Ecole Emancipée du S.N.I.) recommandent de refuser les inspections. S'ils ne sont pas suivis par la majorité des syndiqués et les associations de parents d'élèves cela ne signifie pas que leur action reste sans portée. Qu'on se rappelle celle des provos d'Amsterdam. A la suite d'une série de happenings, en 1962, ils obtinrent la révocation du chef de la police, le départ du bourgmestre et se firent même élire au conseil municipal ; tout cela en luttant avec de la peinture blanche : femmes blanches peintes sur les trottoirs (éducation sexuelle et avortement libre), cadavres blancs sur les lieux d'accidents de la circulation, policiers blancs, simples secouristes, cheminées blanches non polluantes, bicyclettes blanches à la disposition de tous... ces « provocations » furent le signal de nombreuses réformes. La crédibilité d'une société alternative est née d'opérations comme l'ouverture d'un centre de protection des papillons, la défoliation du jardin du consulat américain en protestation contre la guerre du Vietnam.

Mais si cette action de pointe ne peut compter sur le relais d'une opinion publique, sur le soutien différé mais important du syndicalisme, sur les administrateurs sensibilisés (voir 100 rapports d'inspection analysés par une inspectrice qui en fait un procès implacable : Josette Voluzan, *L'école primaire jugée*, Editions Larousse, 1974), sur les parents, enfin, elle connaîtra les désenchantements de l'après-mai 1968. C'est pourquoi nous appelons les camarades de toute la F.I.M.E.M. à nous apporter leur aide qui est d'abord une information précise sur des systèmes de fonctionnement scolaire plus évolués.

Roger UEBERSCHLAG

Les contributions sont à adresser à Jacques MASSON, 160 route d'Uzès, 30000 Nîmes, France, coordonnateur de cette commission F.I.M.E.M.